

Date : 08/11/2013

<b>Programme d'actions de prévention</b>
--

Année : 2013

P2731\_C4351

Nom de l'établissement : **MUSEE D'ARCHEOLOGIE NATIONALE**

Nom de l'établissement : <b>MUSEE D'ARCHEOLOGIE NATIONALE</b>				A réaliser		
	Description du risque	Niveau	Priorité	Mesures de prévention	avant le	par
1	<b>Equipements de travail (outils, machines)</b>			Des actions de prévention sont à mettre en place pour l'ensemble des agents.		
	Restauration	2,00		Poursuivre la vigilance actuelle en matière de protection et de prudence lors des utilisations des scalpels.		
	Menuisier	2,78		Veiller au maintien en conformité des machines d'atelier. Poursuivre l'utilisation effective des dispositifs de protection et de sécurité sur les machines. Veiller au port effectif des EPI et procéder à leur renouvellement régulier.		
	Électricien	2,56		Veiller au port effectif des EPI et procéder à leur renouvellement régulier.		
	Travaux muséographiques	2,11		Envisager une dotation en cutters à lame rétractable. Veiller au port de gants de protection lors des opérations le nécessitant.		
2	<b>Risques chimiques</b>			Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
	Restauration	2,44		Poursuivre la rigueur actuelle en matière de protection lié à l'utilisation de produits dangereux.		
	Menuisier	2,33		Faire le tri des produits inutilisés et ne garder dans l'atelier que les produits effectivement nécessaires à l'activité. Faire réaliser un mesurage de l'exposition aux poussières de bois en vertu du décret de décembre 2009.		
	Électricien	1,00				
	Travaux muséographiques	1,00		Regrouper les FDS des produits utilisées, en garder une copie à la disposition de l'agent et en fourni une autre à la médecine du travail. Envisager une dotation en EPI adaptés : gants, masque à poussière et éventuellement lunettes de protection.		

3	<b>Risques liés à l'électricité</b>		Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
	Restauration	1,00			
	Menuisier	1,00			
	Électricien	2,78	Maintenir les procédures actuellement en place : Formation régulière de l'agent et habilitations Veille au respect des procédures de contrôle Maintien en état des équipements et du matériel Veille à l'utilisation d'outillage adapté.		
	Travaux muséographiques	1,00			
4	<b>Risques liés au bruit</b>		Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
	Restauration	1,00	Envisager l'acquisition d'un second système d'aspiration mobile pour supprimer le recours à la table d'aspiration fixe.		
	Menuisier	2,33	Demander à la médecine du travail la réalisation d'un diagnostic audiométrique lors des visites médicales. Poursuivre les dispositions actuelles: Renouvellement du matériel en consultant les notices techniques. Port systématique de protections individuelles apportant une atténuation SNR suffisante.		
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			
5	<b>Risques liés à l'éclairage</b>				
	Restauration	1,00			
	Menuisier	1,00			
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			
6	<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b>				
	Restauration	1,00			
	Menuisier	1,00			
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			

7	<b>Risques liés aux vibrations</b>		Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
	Restauration	1,00			
	Menuisier	2,33	Consulter les notices techniques lors de l'achat de matériel nouveau et choix systématique de l'outillage le moins vibrant. Veiller à l'entretien des équipements de travail.		
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			
8	<b>Risques liés aux rayonnements</b>				
	Restauration	1,00			
	Menuisier	1,00			
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			
9	<b>Risques biologiques</b>				
	Restauration	1,00			
	Menuisier	1,00			
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			
10	<b>Activités manuelles des postes de travail</b>		Des actions de prévention sont à mettre en place pour l'ensemble des agents.		
	Restauration	2,44	Continuer la recherche de matériel ou de méthodes de travail permettant la réduction des contraintes lors des travaux réalisés.		
	Menuisier	2,44	Poursuivre la mise à disposition des aides à la manutention.		
	Électricien	2,67	Envisager une dotation en genouillères. Faire suivre une formation gestes et postures.		
	Travaux muséographiques	2,67	Faire suivre une formation gestes et postures. Poursuivre la dotation en aides à la manutention.		
11	<b>Manutention mécanique et déplacements</b>				
	Restauration	1,00			
	Menuisier	1,00	Veiller à la vérification annuelle de la conformité du palan par un organisme accrédité.		
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			

12	<b>Risque d'incendie ou d'explosion</b>		Des actions de prévention sont à mettre en place pour l'ensemble des agents.		
	Restauration	2,78	Mettre en place un plan d'évacuation et réaliser des exercices d'évacuation des locaux. Désigner des guides et des serre-files, les former et envisager aussi la formation d'équipiers de première intervention. Poursuivre la rigueur actuelle en matière de vérification des moyens de lutte contre l'incendie.		
	Menuisier	2,78	Idem.		
	Électricien	2,78	Idem.		
	Travaux muséographiques	2,78	Idem. Accrocher au mur l'extincteur actuellement posé au sol.		
12	<b>Risque ATEX</b>		Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
	Restauration	1,00			
	Menuisier	3,22	Faire réaliser une étude ATEX par un organisme accrédité afin de déterminer les zones dans lesquelles des atmosphères explosives sont susceptibles de se présenter. Signaler la présence d'une zone ATEX à l'entrée du local des poussières et restreindre l'accès à celui-ci.		
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			
13	<b>Risques liés aux locaux de travail</b>		Des actions de prévention sont à mettre en place malgré l'absence de mise en évidence d'un risque lié aux locaux de travail.		
	Restauration	1,00	Mettre en place un système de tri sélectif et de recyclage : papiers, cartons, brochures, toners... Envisager la mise en place de filtres à air et d'assainissants naturels .		
	Menuisier	1,00			
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			

<b>14</b>	<b>Risque de chute</b>		Des actions de prévention sont à mettre en place pour l'ensemble des agents.		
	Restauration	1,67	Envisager la mise en place d'une main courante de type gros cordage dans les escaliers en colimaçon reliant les différents niveaux. Veiller à laisser les zones de circulation dégagées et dépourvues d'obstacles.		
	Menuisier	1,67	Doter les escaliers d'une main courante.		
	Électricien	2,89	Faire passer à l'agent un CACES pour la conduite de la nacelle.		
	Travaux muséographiques	2,89	Envisager la mise à disposition d'une gazelle afin de limiter le risque de chute.		
<b>15</b>	<b>Risque de chute d'objets</b>		Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
	Restauration	1,00			
	Menuisier	2,78	Poursuivre la rigueur actuelle en matière de port des chaussures de sécurité.		
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	2,89	Sensibiliser l'agent la nécessité de port effectif des chaussures à coques lors des travaux induisant un risque d'écrasement des pieds.		
<b>16</b>	<b>Risque lié au travail sur écran</b>		Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
	Restauration	2,44	Fournir aux agents tous éléments de confort permettant de réduire la gêne liée au travail sur informatique. Veiller à la prise régulière de pauses et à l'alternance des tâches. Faire suivre aux salariés une formation à l'ergonomie des postes de travail et au positionnement idoine des écrans.		
	Menuisier	1,00			
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	2,56	Idem restauration.		

17	<b>Risque lié à la circulation routière</b>		Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
	Restauration	1,00			
	Menuisier	1,00			
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	3,00	Sensibiliser l'agent au risque routier, y compris sur le trajet domicile-travail et diffuser une note de service rappelant : a°) l'interdiction d'ingestion d'alcool, stupéfiants, médicaments pouvant mettre en danger les agents ou altérer la conduite en sécurité, b°) l'utilisation strictement professionnelle des véhicules de l'entreprise et l'interdiction de téléphoner en conduisant. c°) l'information impérative et immédiate de la direction en cas de retrait ou suspension du permis de conduire pour toute personne utilisant un véhicule de l'entreprise.		
18	<b>Intervention d'entreprises extérieures</b>				
	Restauration	1,00			
	Menuisier	1,00			
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			
19	<b>Risques liés au recours à des intérimaires</b>				
	Restauration	1,00			
	Menuisier	1,00			
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			
20	<b>Travail sur des sites extérieurs</b>				
	Restauration	1,00			
	Menuisier	1,00			
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			

21	<b>Risques liés à la malveillance</b>				
	Restauration	1,00			
	Menuisier	1,00			
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			
22	<b>Risques psychosociaux</b>				
	Restauration	1,00			
	Menuisier	1,00			
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			
23	<b>Organisation de la sécurité</b>				
	Restauration	1,00			
	Menuisier	1,00			
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			
24	<b>Facteurs de risques de pénibilité</b>		Des actions de prévention sont à mettre en place pour certains agents.		
	Restauration				
	Menuisier				
	Électricien		Faire suivre à l'agent une formation gestes et postures. Rappeler la nécessité de recourir au renfort de personnel lors des manutentions compliquées, en particulier échelles et escabeaux à plateforme.		
	Travaux muséographiques				
25	<b>Autres risques / Demandes des salariés</b>				
	Restauration	1,00			
	Menuisier	1,00			
	Électricien	1,00			
	Travaux muséographiques	1,00			
26	<b>Plans de prévention obligatoires</b>		Travaux du bâtiment et des travaux publics exposant les travailleurs à des risques de chute de hauteur de plus de 3 mètres.		

27	Divers					
----	--------	--	--	--	--	--